

ERICOME PREPA 2022 - ECE - Economique

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain  
Economie, sociologie et histoire du monde  
contemporain

HIPPOLYTE

---

Note de délibération : 18 / 20

---



Prénom (s)

H I P P O L Y T E

18 / 20

Ecritome

Épreuve : ESH

Sujet  1 ou  2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille  1 /  4

Numéro de table

 38

Depuis le début de l'offensive russe en Ukraine en février dernier, les mesures protectionnistes des pays occidentaux à l'égard du pays dirigé par Vladimir Poutine s'accumulent. Les théories classiques du libre-échange semblent une fois encore mises à l'épreuve par la réalité politique.

En effet, ce n'est pas la première fois que, dans l'économie moderne, les théories du libre-échange sont mises à mal. Le protectionnisme, ensemble des moyens visant à protéger l'économie nationale de la concurrence étrangère a en effet eu son heure de gloire sous le règne théorique et politique du mercantilisme, du XVI<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle. Après la critique fondatrice initiée par Smith (Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations) en 1776, le protectionnisme s'éclipsea progressivement, avant

de faire une réapparition marquée dans la première moitié du  $XIX^{\text{ème}}$  siècle. Depuis, le protectionnisme a regagné les économies, sous de nouvelles formes, et de manière parfois dissimulée. Alors, face aux faits, il convient de s'interroger sur les rapports qu'entretiennent les théories du libre-échange avec la réalité.

Le libre-échange n'est-il qu'un mythe porté par la théorie économique ? Ou bien peut-on lui déceler une réalité face à un protectionnisme qui semble n'avoir pas eu besoin de justifications théoriques pour s'imposer ?

Depuis la critique smithienne du mercantilisme, la théorie du libre échange a été considérablement développée, et la tendance de long terme semble être à l'accroissement du commerce international et du libre échange (I).

Pourtant, la théorie classique du libre-échange a vu ses paradoxes se multiplier, et son application a bien souvent été limitée. De nouvelles théories du protectionnisme ont alors émergé (II). La frontière entre protectionnisme et libre-échange, aujourd'hui

difficilement identifiable, transforme la grille de lecture utilisée jusqu'à présent, qui opposait les théories du commerce international à leur réalité (III).

Les théories du libre-échange se sont multipliées depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle (A) et ont été concrétisées au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle à travers les processus de mondialisation (B).

En 1776, Adam Smith initie la critique mercantile (Recherche sur la nature et les causes de la richesse des Nations) en créant la notion d'avantage absolu. Selon lui, "un chef de famille prudent ne doit jamais tenter de faire chez-soi, ce qui lui coûtera plus cher à faire qu'à acheter". Smith considère qu'à l'échelle des nations, le raisonnement est le même. Les pays doivent se spécialiser dans les domaines où ils sont les meilleurs internationalement, et exporter leur production. Pour les autres domaines, ils doivent importer. Ainsi, ce modèle nécessite la mise en place du libre-échange. Néanmoins, ce modèle laissant de côté les pays sans avantage absolu, et les condamnant ainsi à importer l'entièreté de leurs produits, sera amendé en 1817 par David Ricardo. La notion d'avantage comparatif, dont on peut associer la paternité à Robert Torrens (1815) a été largement développée par Ricardo.

Selon lui, les pays doivent se spécialiser dans leur domaine où ils sont les plus productifs. Cela permettra aux pays détenant plusieurs avantages absolus de ne se spécialiser que dans celui où ils sont les plus productifs, et aux pays n'ayant aucun avantage absolu de se spécialiser tout de même dans leur avantage comparatif. Les travaux d'Heckscher (1919) Ohlin (1934) et Samuelson (1948) affirmeront que l'avantage comparatif d'un pays ne se détermine non pas par la productivité mais par sa dotation factorielle. Les théories du libre-échange affirment par ailleurs que l'ouverture au commerce international devrait harmoniser le revenu des facteurs (comme Stolper-Samuelson 1941), et profiter aux pays moins développés. En effet, selon John Stuart Mill (Principes d'économie politique, 1848), la spécialisation des pays moins développés risque d'être insuffisante pour alimenter le marché des pays développés, ce qui conduira les pays développés à produire dans un domaine où ils ne disposent pas d'un avantage comparatif, pour combler cette offre manquante.

Ainsi, la théorie du libre-échange semble offrir une vision largement dominée par le caractère avantageux pour tous de l'ouverture internationale. Alors, influencée ou non par

Prénom (s)

H I P P O L Y T E

18 / 20

Ecritome

Épreuve :

ESH

Sujet



1

ou



2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

2 /

4

Numéro de table

38

la théorie, la tendance de fond des économies depuis le <sup>XIX</sup><sup>ème</sup> siècle semble être à l'ouverture. En effet, la première mondialisation que l'on peut dater entre le dernier tiers du <sup>XIX</sup><sup>ème</sup> et la première guerre mondiale a été accompagnée d'une ouverture aux échanges importante. La Grande-Bretagne a impulsé le commerce international tant sur le plan théorique (Smith, Ricardo) que sur celui économique. L'abolition des Corn Laws en 1846 pour inciter la spécialisation dans l'industrie, là où la Grande-Bretagne détenait un avantage comparatif a été un fait marquant de l'ouverture commerciale au <sup>XIX</sup><sup>ème</sup> siècle. L'accord bilatéral "Cobden-Chevalier" en 1860 entre la Grande-Bretagne et la France révèle une nouvelle fois le rôle de l'hégémonie britannique au cours de cette "Anglobalization" (Cliff Ferguson). Après le repli économique jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, une

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18 / 20

phase de mondialisation commence dans les années 1950, menée par une coopération internationale. La création du GATT en 1947 permet d'abaisser les droits de douanes de 40% dans les années 1940 en moyenne entre les participants, à moins de 5% dans les années 1970. Néanmoins, cette période relève encore selon Paul Krugman d'une "mécanique mercantile au service du libre-échange". C'est à partir des années 1980 que naît vraiment la seconde mondialisation, portée par le Consensus de Washington (1989, John Williamson) et les politiques d'ajustement structurel. La globalisation financière à l'œuvre à partir des années 1980 favorisera aussi le développement des échanges, en supprimant la norme de l'équilibre courant et en autorisant les "global imbalances". Ainsi, au delà d'un simple mythe théorique, le libre-échange est une réalité concrète, sur le plan historique et politique.

Cependant, c'est justement cette ouverture aux échanges qui a permis d'apprécier les résultats de la mise en application de la théorie, et qui a révélé des effets paradoxaux (A). Ainsi, de nombreuses "nouvelles théories du commerce internationale" sont apparues et ont offert au protectionnisme la justification théorique qui lui manquait (B).

Loin d'offrir les avantages prévus par la théorie, l'ouverture aux échanges a parfois eu des effets dévastateurs. Les politiques d'ajustement structurel ont contraint les pays en voie de développement à se libéraliser afin de pouvoir emprunter des fonds aux institutions ~~et~~ internationales dans les années 1980. Néanmoins, les économies nationales pouvaient faire face à la concurrence étrangère, cette ouverture prématurée a eu des effets particulièrement délétères. En Afrique Subsaharienne, le taux de mortalité infantile s'est accru dans les années 1980, alors que le taux de scolarisation, lui, a diminué. Joseph Stiglitz, entré à la Banque Mondiale en 1997, la quitte en 2000, déplorant les politiques d'ajustement aux effets dévastateurs (La Grande déception 2002). La confrontation de la théorie du libre-échange

à la réalité ne se limite pas à ce paradoxe. En 1953, Teofiel remarque que les États-Unis importent des produits plus intensifs en capital que ceux qu'ils exportent, ce qui est contraire à ce que suggérerait leur dotations factorielles. Trejler fera le même constat en 1995 pour l'Union Européenne. Finalement, la théorie du libre-échange classique n'a pas su expliquer le "similar similar" problem (Krugman). Ce sont de nouvelles théories mettant en exergue la demande de différence des agents (Bernard & Dornbusch Dechêne) ou bien le fait que les exportations seraient en réalité la prolongation de la demande intérieure dans des pays similaires (Dixit, 1961), qui ont permis d'expliquer le commerce de produits similaires entre pays similaires à l'œuvre dès le début des années 1960. Ainsi, il serait faux d'affirmer que la théorie du libre-échange n'a pas eu d'application concrète. Elle en a bien eu une, mais ses résultats n'ont pas été en accord avec ses prédictions. Face à une théorie du libre-échange défailante, de nouvelles théories du commerce international ont apporté une justification (ou une explication) à la persistance paradoxale du protectionnisme.

Prénom (s)

H I P P O L Y T E

18 / 20

Ecricome

Épreuve :

ESH

Sujet



1

ou



2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

 3 / 4

Numéro de table

 3  3

En faisant l'hypothèse de rendements d'échelle croissants, les conclusions des modèles théoriques ne sont plus les mêmes. James Brander et Barbara Spencer, en 1985, montre que l'existence de rendements d'échelle croissants empêche l'entrée sur le marché de producteurs qui, au même niveau de production que la firme dominante, produisait plus efficacement. Ainsi, sur un marché oligopolistique, avec des rendements d'échelle croissants et des coûts fixes élevés, le protectionnisme et les subventions peuvent être nécessaires pour entrer sur le marché. Le cas de la concurrence Airbus / Boeing et des subventions accordés par l'Union Européenne offre une réalisation concrète de cette théorie. On observe ainsi ici une réhabilitation moderne du protectionnisme éducatif que prônait Friedrich List au XIX<sup>ème</sup> siècle. Les théories du développement, mises en œuvre dans la seconde moitié

du <sup>IX</sup><sup>ème</sup> siècle ont aussi justifié le protectionnisme. La stratégie de "industrialisation par substitution aux exportations" ou "théorie du vol d'œufs sauvages" (Kaname Akamatsu, 1937) a notamment été la stratégie des "dragons" asiatiques et de la Corée du Sud plus particulièrement dans les années 1970 et 1980. À l'aide de structures très concentrées et d'un Etat impliqué, la Corée du Sud s'est mise peu à peu à produire ce qu'elle importait, en alternant phases de protectionnisme éducatif et phase d'ouverture. Les "chaebols" et le protectionnisme éducatif ont ainsi permis le développement économique, concédant les nouvelles théories justifiant le protectionnisme.

↳ [En Corée du Sud]

Néanmoins, depuis les années 1990, et encore plus depuis le début du <sup>XI</sup><sup>ème</sup> siècle, le protectionnisme change de forme (A) et le libre-échange, à travers les accords préférentiels, se transforme lui aussi (B). Les droits de douanes ayant été abolis ~~sur~~ en grande partie et dans

la majorité des pays, le protectionnisme se porte aujourd'hui sur des barrières non-tarifaires. Lancée par la crise du bœuf aux hormones entre les États-Unis et l'Union Européenne en 1988, la croissance des mesures non-tarifaires pose problème. Derrière la justification éthique ou environnementale de certaines barrières aux échanges, se cache selon certains, un protectionnisme des pays développés face à la concurrence des pays à bas salaires. De plus, l'ambition d'indépendance industrielle dans les domaines stratégiques (puces, masques) a été relancée par la pandémie, mais reste une tendance de fond. Avec des barrières douanières faibles, ce qui prime, ce sont les subventions. À l'échelle européenne, le plan Juncker avec un chèque de 500 milliards d'euros entre 2014 et 2020 pour stimuler l'innovation a marqué le renouveau de la politique industrielle en Europe, qui, privé de barrières douanières ou presque, subventionne ses producteurs. À l'échelle nationale, <sup>en France</sup> la mise en place du plan quantique<sup>↓</sup> en 2011 avec une promesse de 1,8 milliards d'euros pour la recherche et l'industrie dans un domaine de technologies de pointe marque aussi le renouveau de la

politique industrielle en France.

Ainsi, le protectionnisme se change en subventions, et le libre-échange lui aussi se transforme. Face à la contrainte de l'unanimité à l'OMC, qui est aujourd'hui souvent empêchée par les tensions sino-américaines et l'altémondialisme, se mettent en place des accords préférentiels. Ils permettent ainsi d'éviter le mur du consensus, et de réaliser des accords plus profonds entre les pays. L'accord le plus profond est celui de l'Union Européenne, qui dispose d'une monnaie commune, d'un marché commun et d'un institut d'uniformisation des normes. Elle se situe ainsi au sommet de la typologie des accords préférentiels dressée par Bela Balassa en 1957. Néanmoins, la multiplication de ces accords rend poreuse la frontière entre libre-échange et protectionnisme. En effet, comme l'a montré Jacob Viner (1950), les accords préférentiels ont un effet de libération de commerce, avec une augmentation du libre-échange au sein de la zone, mais aussi un effet de détournement de commerce, avec une vocation protectionniste avec l'extérieur de la zone. Les accords font obstacle à la clause de la nation la plus favorisée,

Prénom (s)

H I P P O L Y T E

18 / 20



Épreuve :

ESH

Sujet



1

ou



2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

4 /

4

Numéro de table

38

peut-être au cœur du multilatéralisme depuis ses débuts. Ainsi, il devient aujourd'hui difficile de lire le protectionnisme, qui se déguise sous forme de mesures non tarifaires et d'accords préférentiels, ou se change en subventions.

Ainsi, la théorie du libre-échange a eu une application concrète, qui s'est néanmoins soldée par des effets paradoxaux. Le protectionnisme, persistant longtemps dans un vide théorique, s'est offert une justification à travers les nouvelles théories du commerce international et l'économie du développement dans la seconde partie du <sup>XX</sup><sup>ème</sup> siècle. Finalement, la transformation récente du protectionnisme, à travers le développement des accords préférentiels et les normes sociales et environnementales viennent bouleverser les grilles de lectures et les théories actuelles du commerce international.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18 / 20

Il est alors légitime de se demander si le commerce international n'aurait pas aujourd'hui besoin d'un renouveau théorique.



